

femmes d'ici

MARS 1978
VOL. 12 NO 7

» le QU foyer

» pots de terre

,9 histoire de noeuds



ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRice en chef
Lise G.-Leduc
rédaCTRices
Éliane Pelletier
Annette V.-Legault
Thérèse Nadeau
secrétaire-coordonnatrice
Yvonne Gauthier

COLLABORATEURS

Solange Gervais
Lise H.-Biron
comité des arts ménagers
Jacques Brochu

illustrations

Myriam Sf-Pierre
photos
Daniel Douville
Marcel Taillon

PAGE COUVERTURE

Daniel Douville

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafrance

Abonnement

1 an (10 numéros) \$3.50

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de

l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

L'Association Féminine d'Éducation

et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X 1Né

Tél. : 866-1813



Editorial / Carmen Pelletier	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Annette V. Legault	4
Les Manchettes / Annette V. Legault	5
Bouquin / Pauline Amesse	19
Consommation / Jacques Brochu	19
Aller-Retour / Lise Girard-Leduc Annette V. Legault	20
En vrac / Annette V. Legault	22
Babillard / Françoise Jacques	22
La grille / Yvette Beaudry	23
Question / Yvonne Gauthier	23

la femme au foyer, travailleuse non-rétribuée

Lise Houle-Biron 6

l'africaine sans les tam-tams

Lucie Marchessault-Lussier 9

l'u.m.o.f.c. et le rôle des femmes

Eliane Pelletier T_J 12

des moutons dans la tête où sous les lits

Jacqueline Cloutier-Gariépy 12

pots de terre

Pierrette Bossé et Thérèse Nadeau 14

histoire de noeuds

Pierrette Bossé 16

propos et confidences

Diane Girard-Bouchard 17

les produits de l'érable

Thérèse Nadeau 18

pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles...

Annette V. Legault 18

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

fêtes de femmes

Mars est un mois de fêtes pour nous toutes. De plus en plus, on célèbre la "journée internationale des femmes", le 8 mars, jour anniversaire où des travailleuses de New York osèrent manifester en 1857, contre leur journée de 12 heures, leur bas salaire et leurs mauvaises conditions de travail. Cette manifestation causa un tel scandale que la police intervint, refoulant brutalement ces femmes "immorales" : quelques unes furent piétinées par les chevaux des policiers, un grand nombre furent emprisonnées.

Une autre date que nous connaissons bien, 25 mars, journée de paix, d'amour, de solidarité. C'est la jour-

née de prière, décrétée par l'Union Mondiale des Organisations Féministes Catholiques (U.M.O.F.C.). Nous sommes donc invitées à nous joindre à toutes les femmes d'ici et d'ailleurs à manifester par notre union dans la prière notre espérance en un monde meilleur ou régnera la justice et la paix.

Afin de souligner ces jours de fêtes, l'équipe de Femmes d'ici a voulu vous offrir un numéro qui parle encore plus des femmes, au risque d'être encore qualifiées d'être trop féministes. D'ailleurs, si parler des femmes et les aimer c'est être féministe, nous devons avouer que nous le sommes. Bonne fête.

ensemble
dans l'action
oui, mais...

Par Carmen Pelletier



Avant d'entreprendre la saison printanière avec ses multiples activités inhérentes, les femmes, ensemble, font une pause pour s'interroger et réfléchir sur les divers aspects de leur vie présente, afin de voir clair sur la situation actuelle de la femme, dans la famille, le travail, la publicité, les lois, etc... pour ensuite pouvoir, ensemble, dans un geste de solidarité, faire les démarches qui s'imposent pour obtenir de l'amélioration prompte et efficace là où besoin il y a, en vue toujours du mieux être de la "femme" et de la société.

Les "Femmes d'ici", privilégiées qu'elles sont, ont la liberté de s'exprimer, de se réunir, de se faire entendre ... Mais ... hélas ! beaucoup de "Femmes d'ailleurs" n'ont pas cette possibilité parce que quotidiennement elles doivent lutter pour leur survie, affronter les problèmes d'injustice sociale, de guerre, de violence, etc... avec peu ou pas de moyen de s'en sortir.

L'Union Mondiale des Organisations féminines Catholiques (L'UMOFc), consciente de toutes les difficultés quasi insurmontables que vivent des milliers de "Femmes d'ailleurs", invite les organismes-membres à consacrer une journée entière à la prière, à la réflexion et à l'offrande en faveur de ces femmes démunies. Au Canada, le COFCC (Comité des Organismes féminins catholiques du Canada) a décrété le 25 mars, jour de l'UMOFc et invite les groupes à faire part de leurs activités de cette journée aux secrétariat des Fédérations avec le montant des dons recueillis.

A l'UMOFc, il n'est pas question de statut social, de langue, de couleur, d'âge, mais d'humanité, de fraternité et de justice pour toutes les femmes, avec des moyens toujours très limités.

Si toutes les "Femmes d'ici" pouvaient assister au prochain congrès mondial de l'UMOFc à Bangalore aux Indes, à la fin janvier de 1979, elles seraient pour toujours sensibilisées à l'importance de l'existence de l'UMOFc, de ses objectifs et de ses besoins. Entendre des "Femmes de partout" discuter du Thème 79 "Femme, Justice, Evangelisation" et décider ensuite d'une action globale et soutenue durant quatre années à venir, au nom de 125 organisations nationales de cinq continents, c'est une étape importante dans la vie de la femme qu'il ne faut pas minimiser et qui doit être suivie de près même à distance.

"Femmes d'ici", il faut demeurer ensemble dans l'action ... oui... mais ... avec les "Femmes d'ailleurs" aussi •

Par Eliane Pelletier

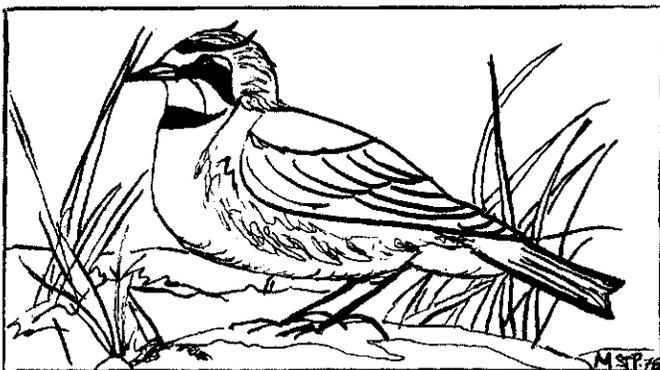
Il existe des pays où l'hiver n'est qu'un mauvais moment à passer. Il fait froid, les feuilles sont disparues, il tombe quelques brins de neige, mais bientôt, très bientôt, on le sait, tout renaîtra et ce sera la vie.

Dans ces pays, l'hiver est un moment difficile mais nécessaire et bénéfique, qui permet à la nature de se reposer; qui permet au froid de contrôler les insectes et la "vermine". Et, c'est le printemps.

Chez-nous, depuis novembre, l'hiver est installé. Le vent a venté, la neige a tourbillonné et s'est entassée. Les arbres secs et nus craquent et gémissent sous le froid. Depuis de longs mois, tout est mort. Comment peut-on espérer encore que vienne le printemps ? Il faut avoir la foi chevillée au coeur pour croire qu'un jour le soleil et la verdure reviendront. C'est croire au miracle !

La certitude que ce miracle se produira, que le printemps est possible, c'est l'alouette qui nous l'apporte. Bien avant le merle poseur et l'hirondelle volubile, elle arrive chez-nous, aux premiers jours de mars. Bravant les dernières tempêtes, elle est déjà là ! Petit oiseau humble, sans éclat, on la reconnaît à son plastron noir et à ses deux petites cornes juste au dessus de l'oeil. Dans les champs encore couverts de neige, elle égrène les plantes desséchées. Près de la route, elle picore un grain de sel et nous précède en voletant d'un piquet à l'autre, heureuse de nous retrouver. Son chant extraordinaire, clair, nerveux, nous redit que bientôt ce sera la délivrance; le printemps vient !

Si vous l'avez vue, si vous l'avez entendue, vous pouvez croire à la résurrection •



Par Annette V. Legault

Madame Ghislaine Rondeau, ancienne présidente du cercle de Montréal-Nord, a été nommée au poste de deuxième conseillère au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, section immigration.

Madame Nicole Gaudreault, présidente du cercle de Luceville, a été nommée commissaire de crédit à la caisse populaire. Depuis la fondation, il y a 34 ans, Nicole est la première femme à occuper ce poste.

Madame Sylviane Saint-Laurent de l'Aféas de Luceville, devient la première femme à siéger à la table du conseil depuis que la municipalité existe.

(Réf. : Nouvelles des cercles)

Créé il y a dix ans, le mérite annuel des diplômés de l'Université de Montréal est attribué cette année et pour la première fois à une femme.

La récipiendaire, Madame Denise Leclerc occupe le poste de Directeur du Bureau d'appréciation des médicaments au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Madame Leclerc, après la réception d'un diplôme en pharmacie d'hôpital, a obtenu un certificat en gestion d'hôpital de l'Institut d'administration hospitalière en 1969. Et ce, avant de réussir dans une carrière vouée aux sciences de la santé.

(Réf. : Le Devoir 31/10/77)

La brochure "Communauté chrétienne" nous consacrait dans sa livraison de septembre-octobre, tout son contenu. Sauf pour ("editorial, tous les articles de "Place aux femmes dans l'Eglise", sont l'oeuvre de femmes impliquées dans l'histoire, le journalisme, le droit, la théologie et l'éducation permanente.

Les articles de Michèle Jean et d'Hélène Pelletier-Baillargeon m'ont particulièrement frappée. J'ai mieux compris bien des points obscurs dans les comportements de l'Eglise envers la femme. Avoir des réponses à ses pourquoi, sur un ton modéré, à la lumière de l'histoire et du cheminement toujours lent des institutions c'est gratifiant.

Vous pouvez vous procurer cette brochure en vous adressant à : Communauté chrétienne, 2715 Chemin de la Côte Sainte Catherine, Montréal (Québec) H37 1B6 (vol. 16, no 95).

Annette V. Legault

Madame Lise Fayette, ministre des Consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières, a rendu public ces jours derniers un avant projet de loi pour la protection du consommateur. Réclamé à cor et à cri par les associations de consommateurs depuis plusieurs années, le code devrait voir le jour en 1978, une fois qu'auront eu lieu des consultations et des discussions en commission parlementaire au cours du printemps prochain.

Selon le ministre, la multiplicité des biens de consommation, a rendu difficile l'évaluation de leur qualité réelle, les pressions constantes de la publicité et les trop grandes facilités de crédit ont placé les consommateurs en état d'infériorité, sinon d'impuissance, pour effectuer des choix rationnels et sauver la qualité de la vie dans notre société de consommation.

La loi actuelle, soit la loi 45, couvrait un champ d'action trop restreint. 85% des plaintes reçues à l'Office de protection du consommateur ne pouvaient être couvertes par cette loi.

Le projet qui comprend trois volets traite en premier lieu des ventes au comptant, des contrats, des garanties, des comptes en fiducie, des vendeurs itinérants, des pratiques commerciales et de l'Office de protection du consommateur.

Un deuxième volet traitera de la vente d'automobiles, de la réparation d'automobiles, et des appareils domestiques, des escompteurs de taxes, de la publicité sympathique et du louage de services dits à prestation successive (par exemple, les studios de danse).

Le troisième volet sera déposé au printemps et portera sur l'ensemble des transactions immobilières. L'avant-projet de Mme Fayette innove dans plusieurs secteurs de la consommation et va, dans certains domaines, très loin. C'est dans le domaine de la publicité réservée aux enfants que cette audace se fait sentir.

Il faudra toujours recourir aux services de l'Office de protection du consommateur dans l'application de cette future loi. Celui-ci verra en effet ses pouvoirs considérablement accrus.

(Réf. : Le Devoir, Article de Bernard Descôteaux).

Le ministre de l'Énergie, Monsieur Guy Joron, déplore le fait que les Québécois ne soient pas suffisamment sensibilisés aux problèmes de l'énergie. C'est pourquoi, son ministère procédera en deux étapes pour annoncer la politique gouvernementale en matière d'énergie. Seuls les trois premiers chapitres du livre blanc seront publiés. Ils

traitent de l'historique de la question depuis la Seconde Guerre mondiale, des principaux éléments de la situation énergétique actuelle et de l'avenir anticipé.

Des enquêtes menées en 1977 par les gouvernements fédéral et provincial, ont démontré que le public ne réalisait pas encore qu'on approchait d'une pénurie d'énergie.

Le gouvernement veut se donner le temps de sensibiliser les gens aux problèmes qui se présentent avant d'offrir des solutions.

(Réf. : Le Devoir, décembre 1977).

Un Québécois sur trois ne lit aucun journal et 56% avouent n'avoir jamais lu un livre de leur vie. Ces statistiques pour le moins surprenantes ont été publiées dans la revue "Antennes", une publication mensuelle du ministère québécois des communications. Le bilan est sombre et il est démontré que "les Québécois lisent peu et ce qu'ils lisent est parfois surprenant".

On apprend, entre autres, que les Québécois sont des maniaques de la radio et de la télévision, qu'ils lisent peu et que ceux qui lisent "ont un goût marqué pour le potin".

En 1969, à Montréal, 20% des Montréalais ne lisaient pas régulièrement un quotidien. Ce pourcentage est grimpé à 37%. Le phénomène serait identique à Québec.

Les deux types d'hebdomadaires qui attirent le plus l'attention sont ceux qui paraissent le dimanche et le genre "hebdo à vedettes".

Les Québécois "possèdent un appétit de lecture plus féroce en fin de semaine" puisque les parutions du samedi atteignent un tirage global de 1,800,000 copies. De ce nombre, on compte quelques 900,000 exemplaires de revues du type "ludique", c'est-à-dire axées sur les trois grands "S" : sport, sexe et sang.

Il faut également inclure 400,000 copies vendues des horaires de télévision édités en format de poche.

Ces chiffres de tirage se maintiennent en dépit du fait que le ministre des communications, Monsieur Louis O'Neil, déclarait récemment qu'il "n'était pas avantageux pour personne de capitaliser trop longtemps sur la bêtise et la médiocrité".

Trop peu de gens lisent parce que notre système d'éducation n'insiste plus autant sur la lecture. Beaucoup d'adultes n'ont pas encore acquis l'habitude de lire". On songe à faire en sorte que les gens puissent se procurer de bons livres à meilleur compte. Une politique d'aide en ce sens n'est pas écartée au ministère.

(Réf. : le Devoir, janvier 1978).



Autrefois, alors que quatre-vingt pour cent de la population était paysanne, la femme jouait un rôle social très important en plus de sa fonction biologique principale qu'était la maternité. Elle participait aux travaux de l'agriculture auxquels s'ajoutait la production artisanale (filage, tissage, etc...) essentielle à la subsistance de la famille. Les activités de la femme étaient donc faciles à comptabiliser parce qu'étroitement associées à l'entreprise familiale.

L'avènement d'un outillage plus mécanisé ainsi que la disparition de l'entreprise artisanale au profit de la manufacture, permettant de produire plus à de meilleurs coûts, ont apporté de nombreux changements.

Les hommes empruntent à partir de ce moment le chemin de l'usine tandis que les femmes demeurent à la maison pour s'occuper du soin du ménage et des enfants. Il devient donc impossible d'évaluer en termes de revenu la contribution de la femme à la cellule familiale.

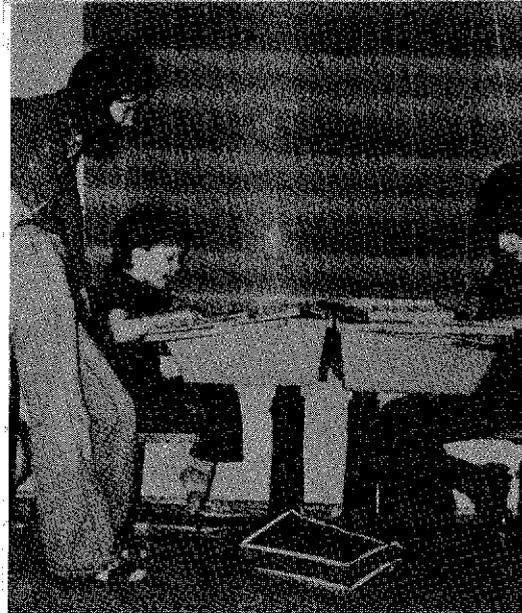
En 1975, au Québec 62% des femmes travaillent à la famille tandis que 38% sont sur le marché du travail. Elles sont donc un million à s'occuper directement de leurs enfants et de l'entretien de leur intérieur. Malgré leur nombre imposant, elles n'apparaissent nullement dans le produit national brut *, ni dans la liste des professions.

Plusieurs études ont tenté d'évaluer le travail des femmes au foyer.

Par **Lise Houle-Biron**

Ménagère, reine du foyer. de maison,
 voit-ai? n: c'?t*rihu*À qi-aHficirt la qui
 tt,f,,c dp deintiw s> 10 maison pour éduquer
 •c: ei tant* st entretfnir la maison.

Aujouî'hui. avec l'accrci£sernfnt des femmes
 tui ie rra'ché du travail, son à elle est
 bien peu valorisé, EBe s'acorde du bon temps
 disert les uns. el'e n> pat de problèmes puis-
 qu'elle ie fait vivre, disait 'es On la va-
 te-se comme et de fa-
 mille, mais bien peu de gens la
 valeur du travail qu'elle à la maison.



Au Canada (1), O. Hawrylyshyn a estimé que le travail fait à la maison représentait \$60 milliards de dollars en 1976 et que ce montant correspondait à environ le tiers du produit national brut. L'auteur a abouti à ces résultats en utilisant la méthode du coût des biens et services substitués de la ménagère. Le prix ou le salaire ainsi estimé s'élève à \$120.00 par semaine, mais il n'inclut pas les fonctions pour lesquelles les substitués du marché n'existent pas ou celles qui ne sont pas mesurables en termes quantitatifs.

Selon l'auteur, si on prenait, comme prix des biens et services substitués de la ménagère, les salaires masculins payés pour accomplir ces tâches, on arriverait à un pourcentage d'à peu près la moitié du PNB.

LES BÉNÉFICES DU TRAVAIL À LA MAISON

D'autres études ont tenté de démontrer le temps qu'une femme pouvait consacrer aux travaux ménagers (1). Selon les observations canadiennes retenues par O. Hawrylyshyn, le temps de travail quotidien de la femme au foyer se partage comme suit entre ses différentes responsabilités : le deux tiers est consacré à la cuisine et au nettoyage, 20% sert aux emplettes, aux réparations, à la couture, au jardinage, à l'entretien et autres. Le reste du temps est employé à prendre soin des enfants. Deux auteurs américains ont étudié le même sujet avec des données de 1967 et 1968 recueillies en milieu urbain. Ils ont remarqué que

* Somme totale des échanges des biens et services sur le marché (est égal au revenu national brut).

les femmes en emploi mettent 34 heures par semaine aux tâches domestiques alors que les femmes non employées à l'extérieur du foyer y consacrent 57 heures.

Une autre conclusion a été retenue à l'effet que plus les femmes ont un niveau élevé d'éducation, moins elles accordent d'heures aux besognes ménagères, exception faite du temps requis pour s'occuper des enfants où la relation est inverse.

Les femmes mariées américaines, selon une étude menée en 1960, consacraient 40 heures par semaine aux travaux de la maison alors que leur conjoint n'en passait que quatre. Un phénomène intéressant a été observé à cet égard au Canada. En effet, la participation du conjoint masculin aux activités ménagères demeure presque la même, que la femme exerce ou non un emploi.

Il ne semble pas que le progrès ait allégé le fardeau de la ménagère. Les laveuses automatiques, les fours auto-nettoyants n'ont pas remplacé l'aide sur laquelle la famille élargie d'autrefois pouvait compter. La pénurie d'aides salariées a réduit les avantages du progrès technique et la plupart des femmes doivent aujourd'hui faire tout le travail elles-mêmes. La technologie n'a pas modifié non plus le temps consacré aux soins et aux attentions à l'enfant.

La ménagère d'aujourd'hui (2) doit être bien organisée si elle veut répondre adéquatement aux besoins de sa famille. Elle doit faire les achats, appeler le plombier, l'électricien, établir le budget, planifier et souvent tenir les comptes. La ménagère moderne doit décider

non seulement comment organiser diverses tâches mais aussi quelles activités devront s'exercer au foyer, par exemple si le temps gagné par l'emploi d'aliments précuits en vaut le prix élevé. A l'ère de la médecine préventive, la mère doit aussi prendre le temps de conduire régulièrement les enfants chez le médecin et le dentiste. Nombre d'épouses servent aussi de chauffeur à toute la famille.

LES BÉNÉFICES DU TRAVAIL À LA MAISON

Le travail de maison présente cependant quelques avantages ressemblant un peu à ceux qu'apporte l'exploitation d'une petite entreprise particulière. La femme au foyer fixe ses normes, la priorité de ses tâches et la répartition de son temps. Elle n'est pas exposée à un travail routinier comme on en retrouve à l'usine. Elle peut donner libre cours à son imagination et à son esprit créateur, cela vaut pour la préparation des repas, la décoration de son intérieur et l'éducation des enfants. Elle sait qu'elle est utile à la société et qu'elle lui rend de nombreux services. Si elle sait organiser son temps, elle peut occuper ses moments libres à toutes sortes d'activités à l'intérieur ou à l'extérieur de son foyer.

Si elle a les avantages du propriétaire d'une entreprise, elle possède en outre les nombreux inconvénients. En plus d'être privée des avantages sociaux auxquels tout salarié a droit, elle n'a pas de congés de fin de semaine et de vacances annuelles. Elle se doit d'être disponible 24 heures sur 24. Travaillant chez-elle, elle se prive par le fait même de nombreux contacts sociaux.

LA FEMME AU Foyer

Comme nous l'avons vu précédemment, toutes les activités de la femme au foyer sont productives et sont tantôt transformées en biens de consommation (gâteau, robe, etc..) tantôt investies en capital humain pour renouveler la force de travail de chacun (permet à chaque membre de la famille d'aller travailler, de s'instruire, etc.) Si ces activités ne sont pas évaluées elles ne sont pas sans valeur. Elles deviennent même rémunérées et inscrites dans le PNB quand elles sont accomplies par une aide familiale, une gardienne, une cuisinière, une serveuse, une institutrice, une infirmière, etc.

Nous savons aussi que seul le travailleur salarié a droit à toutes les mesures sociales ce qui laisse dans certains cas la ménagère dans une situation précaire.

Advenant le décès de son conjoint, la situation financière de la femme dépend de son régime matrimonial et du testament de son mari qui peut à son gré tout lui léguer ou bien la déshériter. Le régime des rentes lui accorde cependant certains privilèges en tant que veuve. Il y a aussi les assurances personnelles, mais qui en sont les bénéficiaires et pour quel montant?

Si le mariage est dissout, la part qui revient à la femme dépend encore de son régime matrimonial. Mais comment évalue-t-on tout le travail fourni pendant les dix ou vingt années de vie commune ?

Récemment, le Régime des rentes permet le partage, en parts égales, des crédits de pension gagnés durant le mariage par le mari.

La majorité des mesures sociales (1) qui favorisent la famille sont toujours inscrites dans l'optique traditionnelle selon laquelle l'homme est le principal pourvoyeur. Seul le travailleur rémunéré a droit à l'assurance-chômage, aux régimes des rentes, aux accidents du travail. C'est seulement à l'âge de la retraite que l'Etat considère les deux conjoints sur un pied d'égalité en versant à chacun, en nom propre, la pension de la sécurité de la vieillesse et s'il y a lieu, le supplément de revenu garanti.

L'impôt sur le revenu permet au conjoint rémunéré — souvent le mari ou le père — de réaliser une économie personnelle d'impôt en déclarant son conjoint et ses enfants à charge. Cette mesure signifierait que le travail productif de la femme est un coût pour le mari, un facteur d'appauvrissement, tout comme le sont les enfants. Et plus le conjoint est fortuné, plus ce coût est considérable et demande un dédommagement plus élevé.

Par les allocations familiales, l'Etat reconnaît que les enfants entraînent des coûts et, en les émettant au nom de la mère, il semble voir que c'est habituellement elle qui effectue les achats pour eux. Mais c'est seulement avec le programme d'aide financière à la garde, avec les subventions aux garderies et avec la déduction fiscale des frais de garde accordée qu'il sem-

ble admettre que les enfants n'occasionnent pas uniquement des coûts en ressources mais également un coût en main d'oeuvre.

Toutefois, ces mesures ne s'appliquent, en règle générale, que lorsque le parent unique ou les deux parents sont en emploi, les frais de garde sont alors déductibles alors que la femme qui sacrifie un revenu pour s'occuper de ses propres enfants ne reçoit rien.

L'aide sociale accordée à la femme ayant charge d'une famille est une autre mesure sociale jugée plutôt comme une assistance et non comme une reconnaissance du cumul des fonctions réalisées par le parent unique.

Donc, aucune mesure ou assurance sociale ne reconnaît vraiment de fait l'apport de la femme à l'intérieur de son foyer sauf si la personne rémunérée consent à laisser à son conjoint une part de son revenu. Aucune valeur économique n'est accordée à celui ou à celle qui décide de demeurer à la maison pour veiller aux soins du ménage et à l'éducation des enfants.

LA FEMME TRAVAILLEUSE

La dépendance financière et le peu de considération que la femme retire de son travail à l'intérieur de son foyer ne sont pas sans influencer l'attitude et la mentalité des hommes, des employeurs et des gouvernements à son égard.

La majeure partie des hommes sous-estiment la contribution de leur femme, sous prétexte qu'elle est libre de son temps et de ses

Comment évaluer le travail accompli à la maison ?

Essayez d'estimer le salaire annuel auquel vous auriez droit si vous étiez payées pour ce que vous faites à la maison.
Valeur monétaire

Fonctions	Heures/sem.	\$/heure	\$/semaine
Préparation des repas
Nettoyage
Entretien des vêtements
Réparations et entretien de la maison
Achats et administration
Soins physiques aux enfants
Enseignement privé
Autres soins aux enfants (transport, etc...)
Total (semaine)
Valeur annuelle	\$ Total/sem. X 52 sem. =
Valeur horaire moyenne	\$ Total/année	Total heures/année =

Salaire basé sur une tâche équivalente sur le marché du travail	
	Salaire horaire 1976
Préparation des repas	\$3.72
Nettoyage	2.67
Entretien des vêtements	2.75
Réparations et entretien du foyer	3,72
Achats et administration	4,74
Soins physiques aux enfants	2.86
Enseignement privé	6.13
Autres soins aux enfants	4.42

occupations. Bien peu collaborent aux tâches ménagères en se disant que c'est son travail et qu'elle a toute la journée pour le faire. Lui donner un peu d'argent pour ses dépenses personnelles, la nourrir, l'habiller sont comme une faveur.

Les employeurs qui sont en majeure partie des hommes considèrent la femme au foyer qui se cherche un emploi comme une menace pour les hommes. "Elles prennent notre place, elles devraient rester dans leur cuisine avec leurs chaudrons" disent-ils. Quand vient le moment de les employer, quelle valeur accordent-ils à toutes ces années passées à la maison en y exerçant tous les métiers. Sans diplôme, bien sûr, elles se retrouvent dans la tranche des sous-payées. Quelques-uns osent même dire que son maigre salaire est bien suffisant puisqu'il vient seulement suppléer à celui de son mari qui doit subvenir à ses besoins.

Le gouvernement ne reconnaît pas davantage les services que la femme au foyer lui rend. Garder les enfants, les éduquer, les amuser, entretenir la maison lui font épargner beaucoup de sous. Mais il continue de la considérer comme une personne à charge, aucune rémunération ou valeur économique n'est accordée à son travail. Il serait peut-être illusoire de songer à lui verser un salaire. Il faudrait tenir compte du nombre d'enfants, de leur âge et combien cela coûterait-il ? Il y aurait lieu cependant d'envisager certaines mesures sociales auxquelles elles auraient droit comme le régime des rentes, les accidents du travail, la garderie, etc. . . qui sans être une aide monétaire directe lui assureraient tout au moins une certaine sécurité financière.

ET ELLE, EN TANT QUE MÉNAGÈRE ET MÈRE DE FAMILLE QUE PENSE-T-ELLE DE SON RÔLE ?

Alors que tout le prestige d'une personne est axé sur le genre de profession qu'elle exerce et surtout le salaire qui s'y greffe, que peut-elle espérer comme reconnaissance ?

La femme au foyer joue un rôle considérable dans la société. Elle met au monde et éduque les citoyens de demain. Elle contribue aussi pour une part importante au produit national brut.

(suite en page 13)



Photo Paul Hamon

L'AFRIQUE DANS TOUTES SES FORMES

Par Lucie Marchessault-Lussier

Parler de l'Afrique quand il fait 20° sous zéro, demande passablement d'imagination, c'est pourtant ce que je vous propose, de retour du Cameroun. Même si on a lu, même si on a vu des films sur l'Afrique, même si des gens nous en ont parlé, rien ne se compare à vivre 21 jours dans un pays dans lequel on est constamment sollicité par les bruits, les odeurs, les couleurs. Le Cameroun est situé à 4° au nord de l'Equateur, entre l'océan Atlantique à l'ouest, le Nigeria au nord, la république Centrafricaine et le Tchad à l'ouest et le Gabon au sud. C'est un peu l'Afrique en miniature, car, au nord c'est très sec et chaud (en octobre, il faisait parfois 40° C. C'était la fin de la saison des pluies et certaines rivières étaient déjà à

sec). Le sud est formé de grandes forêts où la végétation est très dense; à l'ouest, c'est un paysage de montagnes et de terrasses. Tout ça dans un même pays !

J'aimerais vous parler de quelques amies de là-bas.

Marcelline, 33 ans, mariée, 5 enfants. Elle est très habile de ses mains : macramé, broderie, couture. Elle est aussi très patiente avec les enfants handicapés qui viennent tous les jours faire de l'exercice tout en dessinant, en brochant, en construisant des échafaudages de blocs au prix d'efforts inouïs. Une petite fille de 15 ans, mais qui en paraît 9, peut à peine lever les bras mais elle réussit à faire des dessins extraordinaires avec l'aide de Marcelline.

Comme il arrive souvent en Afrique, Marcelline a été élevée par sa grande soeur qui l'a emmenée chez elle quand elle s'est mariée et qui l'a aidée à poursuivre ses études aussi longtemps que possible (12e). Elle habite la capitale Yaounde. Comme elle a un bébé de 1 1/2 an elle a droit à une heure par jour pour nourrir son bébé. Le matin, elle se lève à 6:30 heures, va au marché acheter ce qu'il faut pour le repas du soir. Les enfants se lèvent, mangent ce qu'il reste du repas du soir ou mangent un morceau de pain et une banane, puis ils s'en vont à l'école, à pied, car il n'est pas question d'autobus scolaire... Beaucoup d'enfants ont plusieurs kilomètres de marche pour aller à l'école. C'est d'ailleurs étonnant de voir à quel point les gens marchent beaucoup : certains font jusqu'à 7 k. (plus de 4 milles) matin et soir avant et après leur travail.

Marcelline est chanceuse car elle a quelqu'un qui garde son bébé et qui prépare le repas du soir, pendant qu'elle est au travail. Sa maison est en terre blanchie à la chaux, le plancher est en terre très dure comme du ciment. Le toit est en tôle et il n'y a ni électricité ni eau courante. Sa maison est très grande et très propre. Quête... fauteuils confortables, des tables et des chaises et un couloir, on accède à la cuisine qui est en terre. De grands récipients renferment l'eau pour les besoins de la journée. Dans un coin, des bananes, des ignames, du manioc, un mortier et pilon et les pierres pour écraser les herbes ou les grains pour en faire une pâte ou une poudre. Il faut voir avec quel tour de poignet les femmes accomplissent cette tâche. Pour la cuisson : quelques bouts de bois et une grille sur laquelle reposent les casseroles. On s'accroupit pour brasser la soupe ou surveiller la cuisson.

Marcelline m'a invitée à manger chez elle, ce qui m'a fait grand plaisir. Pour y aller, nous avons marché 40 minutes sous la pluie battante (car il pleut très fort en saison des pluies) à la grande noirceur.

Marcelline est venue à notre rencontre à un carrefour. Nous l'avons suivie à la lumière de sa lampe à l'huile, prenant garde de ne pas tomber car la route est de boue et rendue très glissante sous la pluie.

Dans sa maison, la lampe jette de longues ombres sur les murs; les

enfants nous examinent avec curiosité comme font tous les enfants du monde. La petite se met à hurler si on la regarde... la belle-soeur et le beau-frère sont là aussi. La belle-soeur est étudiante en droit à l'université.

Sur la table, Marcelline avait disposé de longues feuilles vertes dans des tiges de bambou, et c'était très joli sur sa nappe brodée. Vous vous demandez ce que nous avons mangé ? Voici : soupe aux arachides (excellent), boules de manioc et de farine de maïs qu'on déchire avec les doigts et qu'on trempe dans la sauce au poisson, bananes plantain en purée, igname, n'dole (un peu comme des épinards en purée) bananes frites. Il y avait même du vin en notre honneur. Le tout se prend tiède.

Ce fut une soirée mémorable pour moi que d'être invitée à partager ce repas chez Marcelline. Le retour s'est effectué sans anicroche, en taxi cette fois.



Mais il y a d'autres visages de l'Afrique. Je suis aussi allée dîner chez madame... l'épouse d'un ministre qui recevait tout un groupe. Une vaste maison dans un beau jardin, contrôle à la grille, des meubles plutôt modernes, de belles pièces sculptées venant de diverses régions du Cameroun. Les femmes sont élégantes, en robes longues aux beaux imprimés. Leurs bijoux sont magnifiques. Quelques-unes se sont fait faire de savantes coiffures qui demandent des heures de patience pour tresser et attacher chaque natte en des formes originales. Deux de celles que j'ai rencontrées travaillent l'une comme infirmière, l'autre au ministère de l'Education. "Oui, il y a beaucoup à faire" "oui, les filles ont accès à l'Université."

Le buffet était d'une splendeur : brochettes de boeuf, crevettes, poulet pimenté, riz, n'dole, bana-

nes plantain, ignames, vins en quantité. On n'aurait pas fait mieux chez nos ministres !

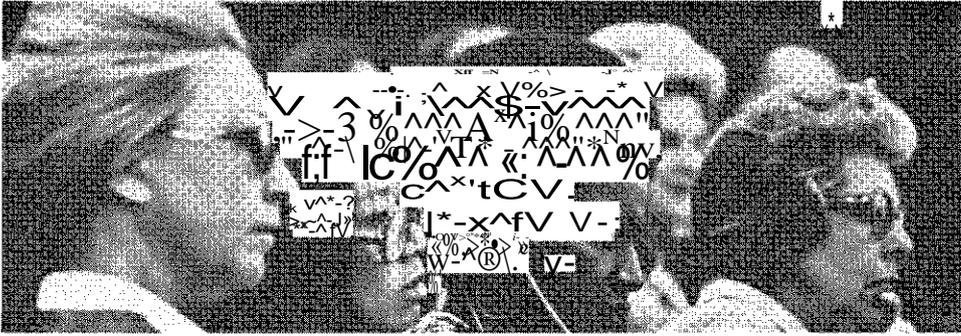
Mais il y a aussi les femmes de la campagne... J'ai connu Yvonne. Elle habite un hameau de quelques maisons en terre. Elle a une plantation (un champs) d'arachides et de manioc. Avec son mari et d'autres des environs ils ont formé une coopérative avec l'aide de l'ACDI (agence canadienne de développement international) pour creuser un puits, construire une porcherie qui éventuellement procurera un revenu à tout le monde. C'est Jacqueline, soeur de Ste-Anne qui les a aidés à mettre ce projet sur pied. Ce fut long. Il y eut d'interminables palabres (discussions) pour savoir qui serait le responsable, combien ça coûterait, quel maçon engager et à quel prix. Quand j'y suis allée le puits avait 16 mètres et pas d'eau. Un homme au fond du trou creusait à la main et un autre sur le bord remontait le seau plein de terre. Ils ont trouvé de l'eau à 25 mètres... On a parlé de mauvais sort...

Dans ce village auquel on accède par une route rendue très glissante à cause des pluies, bordée d'herbes si hautes qu'on dirait un mur, c'est le grand calme... des oiseaux, des mouches, un chien, des cochons. Au bruit de l'auto Yvonne qui était au champs accourt nous saluer.

Son mari assiste à une réunion au village voisin. L'animatrice vient voir où en sont rendus les travaux. Les autres viennent et c'est le palabre (en français d'ailleurs presque tout le temps). "Pourquoi ceci n'est-il pas fait, où est celui qui doit travailler?" le maçon réclame son salaire... Finalement ils se mettent d'accord et nous repartons après avoir donné la main à tout le monde.

L'espace me manque pour parler des marchés plus colorés les uns que les autres, des tissus, des marchands avec lesquels il faut discuter longuement avant d'acheter, des nuées de vendeurs qui vous assaillent, du sourire et de l'hospitalité des gens qui vous dépannent avec empressement, du centre des handicapés du Cardinal Léger et de la vie de ce dernier en Afrique, des missionnaires canadiens, des dispensaires de brousse, des oiseaux multicolores, etc...

Ce sera peut-être pour une autre fois, car le Cameroun comme je l'ai vécu, c'est un pays qui ne s'oublie pas®



Par Eiiane Pelletier

Au début de l'année 1977, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi publiait une Déclaration importante sur le rôle de la femme dans l'Eglise et son admission au sacerdoce ministériel.

Dans sa Déclaration, la Congrégation fait largement appel à la Tradition-surtout celle des Pères de l'Eglise. Tout en admettant que la tradition véhicule des préjugés défavorables à la femme, la Congrégation affirme qu'elle (la tradition) est "fidèle au type de ministère ordonné voulu par Notre-Seigneur et religieusement maintenu par les apôtres". La Congrégation estime que la femme n'aurait pas de "ressemblance naturelle" avec le Christ et la femme étant féminine ne peut tenir le rôle du Christ. Cette affirmation s'appuie sur le symbole nuptial : le Christ est Epoux, l'Eglise, l'épouse. Enfin, la Congrégation soutient que l'égalité n'est pas une égalité de fonctions et que le sacerdoce n'est pas un "droit" que les femmes peuvent réclamer et que d'ailleurs les femmes qui revendiquent cette fonction le font

par "jalousie", souci de "promotion sociale" et par "attrait personnel".

Le Conseil de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, (U.M.O.F.C.) à laquelle l'AFEAS est affiliée, lors d'une réunion tenue à Magleas, Danemark, a voulu réfléchir sur le texte de la Déclaration. Le Conseil tient à affirmer que cette réflexion et les actions qui en découlent ont été entreprises dans un esprit constructif de service envers l'Eglise, Peuple de Dieu, et de participation à son discernement. Il est convaincu, en même temps, de servir ses organisations-membres.

Le Conseil

— regrette que malgré l'affirmation qui a été faite, selon laquelle un grand nombre de femmes auraient été consultées durant l'étape préparatoire à la rédaction et à la publication de la Déclaration, l'U.M.O.F.C. n'ait pas été consultée. Et cependant, le Conseil souligne que

l'U.M.O.F.C., représente 127 organisations, existantes dans plus de 60 pays des 5 continents (30 millions de femmes environ).

— souligne également que sa démarche ne vise simplement la discussion sur l'accession des femmes au sacerdoce : le contenu de la Déclaration présente en effet, d'une manière sous-jacente, une image de la femme et une théologie qui contredisent les déclarations de Pie XII, XXII! et Paul VI, les perspectives ouvertes par le Concile Vatican II, en même temps qu'elles ne semblent pas en cohérence avec l'Evangile. Ce contenu implicite de la Déclaration va également à rencontre des "signes des temps" qui, eux, confirment avec force la prise de conscience des femmes aujourd'hui, quant à leur dignité de personne et à leur participation à la vie de la société et de l'Eglise.

— appréhende l'impact négatif qu'aura la Déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans les organisations et mouvements féminins, chrétiens et autres, dans les Eglises chrétiennes face au monde,

— déplore la contradiction qui apparaît entre cette Déclaration et les nombreuses prises de position de l'Eglise (notamment à l'occasion de l'Année Internationale de la Femme) pour promouvoir et soutenir l'égalité entre hommes et femmes dans la société d'une part, et d'autre part, refuser au sein de l'Eglise cette égalité. Le Conseil constate que contradictions heurtent et démoralisent les femmes.

Pour conclure, le Conseil de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques souhaite apporter sa pleine et entière collaboration aux études et actions qui seront entreprises dans l'Eglise pour mieux "méditer la vraie nature de l'égalité des baptisés" et travailler "au renouvellement et à l'humanisation de la société en même temps qu'à la redécouverte du vrai visage de l'Eglise" dans une pleine et authentique participation des femmes®

(Réf. : Circulaire de l'U.M.O.F.C. juillet 1977)

"la place de la femme dans l'Eglise", Suzanne Tune in "Communauté Chrétienne p. 463 et suivantes.

Par Jacqueline Cloutier-Gariépy

Encore une fois je me pose la question suivante : "Pourquoi nous les femmes avons-nous si peur de nous impliquer ?" Je ne crois pas, loin de là, que ça soit les hommes qui ne veulent pas de nous. Ce sont nous les femmes qui avons créé nos limites en ne nous impliquant pas à fond dans tous les secteurs de notre communauté. Nous sommes si bien chez nous à "popoter", à frotter, aussi à placoter ou à être déprimées. Nous ne voulons pas déranger les habitudes (même mauvaises...) de nos enfants à qui nous prodiguons un amour "féroce" inconditionnel, à qui nous voulons montrer une image de la meilleure mère du quartier et à qui nous cachons l'aspect de la femme engagée et responsable de son milieu. Quant à notre mari nous avons le choix entre lui faire vivre une expérience de vie avec une seconde mère ou parfois avec une servante, ou l'amener cheminer avec nous sur une route tracée par une femme autonome, responsable et ouverte à la dimension de l'engagement dans sa société.

Je comprends très bien que ce n'est pas le propre de chacune d'entre nous de militer à plein temps. Cependant, j'ai noté plusieurs constantes qui empêchent les femmes d'être présentes dans de nombreuses sphères de la société : le man-

que de confiance en soi, le manque d'indépendance économique, la crainte excessive face à une implication, le manque de disponibilité et le maintien des stéréotypes.

1989 - La communauté

Nous disons que nous ne sommes pas capables ou que nous ne sommes pas assez instruites ou encore que nous ne nous sentons pas prêtes. C'est fini ces arguments, du moins à l'AFEAS. Ici, il n'y a pas de classe, pas de diplôme, pas d'examen non plus. Ici nous apprenons à nouveau à fonctionner dans la société plus particulièrement pour celles qui ont fait un temps d'arrêt, et nous apprenons à connaître, à manipuler toutes les procédures que ce soit au niveau d'une assemblée, d'un dossier à bâtir, d'une résolution à rédiger ou à étudier, d'une chose aussi simple que de présenter un invité, etc... Tout se fait et chacune d'entre nous est capable de le faire. De mois en mois nous sommes plus confiantes envers le groupe et envers nous-mêmes. La solidarité féminine, si difficile à cultiver, s'accroît d'emblée au contact du groupe et crée un climat de respect et de confiance d'une force inattaquable.

1989 - La pauvreté et l'isolement

Nous, les femmes, n'avons pas le pouvoir monétaire des hommes. Économiquement nous sommes fai-

blés. Je sais pertinemment que cela est vécu par plusieurs d'entre nous. Pour une jeune femme qui s'engage, la note des frais de gardienne ou de garderie peut être très élevée. A Amos nous avons amorcé une action en vue d'inciter les organismes à couvrir les frais de garde pour des femmes qui ont besoin d'un tel service. Les mentalités n'ont pas évolué partout et bien des hommes refusent de garder le soir ou en fin de semaine et encore bien des femmes craignent de leur demander de "remplir" ce rôle. Alors il faut une gardienne et cela peut devenir un bénévolat dispendieux.

Yvette Rousseau, présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme, qui renchérit en disant :

"La sécurité compte pour beaucoup dans l'abstention des femmes, mais il y a aussi l'esprit combatif, la crainte de ne pouvoir être acceptée de tout le monde". Voilà des propos tenus par madame Yvette Rousseau, présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme, qui renchérit en disant : "ce n'est pas en travaillant seule, isolée dans un coin que nous parvenons à faire preuve d'imagination, mais plutôt en travaillant en groupe, en équipe en faisant valoir nos idées. S'il advient que nous ayons des déclarations à faire en tant que femme, nous devons tenir compte que nous avons à rencontrer un besoin ou des objectifs collectifs". Notre force à l'AFEAS c'est le groupe, notre puissance c'est sa solidarité et notre dénominateur commun c'est l'amélioration de la condition féminine.

Yvette Rousseau, page 10004

Pour certaines c'est vrai, surtout dans notre société où un grand nombre de femmes travaillent à l'extérieur ce qui veut dire qu'elles cumulent deux emplois. Ne trouvons-nous pas étrange que ce soient les femmes les plus occupées qui en font le plus ? Encore là il faut abolir le mythe de la phrase magique "je n'ai pas le temps". "Dire que l'on n'a pas le temps s'avère la réponse la plus simple pour ne pas s'impliquer. Cependant c'est aussi la façon la plus simple de limiter ses capacités et ses connaissances". Si notre manque de temps est attribué à l'entretien de notre maison, écoutez ce que vous dirait madame Rousseau : "Si la femme manque de

temps à cause des travaux ménagers, il est temps qu'elle sache s'en libérer car, ne vaut-il pas mieux avoir des moutons sous les lits que de les avoir dans la tête ?"

Yvette Rousseau, page 10004

Une femme qui est engagée dérange bien du monde. En premier, elle-même, il lui faut reviser sa vie actuelle, faire des choix et établir des priorités. Il est rare, à ce moment de prise de conscience, que ce soit le ménage ou la popote qui l'emporte. Puis viennent les enfants qui ne peuvent plus abuser de maman à des moments précis de la journée, qui sentent qu'elle est alimentée par un autre feu sacré et qui est par ailleurs tellement plus ouverte, plus attentive et plus présente quand vient le moment d'engager un dialogue. Et le mari, comment doit-il réagir ? Garder les enfants, partager des tâches ménagères, s'occuper à cinquante pour cent de la progéniture c'est déjà beaucoup. Mais il y a plus à faire, il lui faut respecter (croire serait préférable) les opinions de sa femme, ignorer les sarcasmes de la parenté, des copains et copines de travail pour enfin regarder sa femme comme un être autonome, libre, heureux en dehors de lui. A ce niveau le maintien des stéréotypes masculins et féminins au foyer n'est plus possible. Les "Poupée de cire", "sois belle et tais-toi", "pense comme l'homme", meurent ou le couple éclate...

Je souhaite que vous ne fassiez pas une interprétation étroite de mes réflexions alimentées tout au long de l'année 77 par un "je ne sais pas quoi" qui allait mal un peu partout dans mon univers féminin. Plutôt, il faut réfléchir, ne pas avoir peur de franchir la barrière de la liberté de soi, et surtout de se rallier à la cause des femmes. N'oubliez pas que quelqu'un qui travaille à la promotion de la femme est "féministe", le petit Robert, le petit Larousse et la grande Azilda l'ont dit. Oubliez tous les "je n'ai pas le temps", les "je ne suis pas prête" ou les "j'aurais donc ben dû".

C'est fini, ce sont des tabous, ça n'existe plus... Soyons femmes "ensemble dans l'action" à la conquête de soi, de la famille et de la société *

(suite de la page 9)

Toutes les mesures préconisées seront vraiment efficaces à la seule condition de revaloriser son rôle. Il faut cesser de qualifier ses tâches d'insignifiantes car si elle ne les remplit pas qui les fera à sa place ?

Pour que se réalise pleinement la femme au foyer il faut que certaines lois soient modifiées et surtout que les mentalités changent. Pour cela, il faut rendre l'éducation aux adultes plus facilement accessible et trouver des mesures qui feront disparaître l'image de la femme que véhicule la publicité actuelle. Il faut également que les femmes assument pleinement leurs devoirs politiques et soient de plus en plus présentes au niveau décisionnel. En somme, la femme ou l'homme ne pourront librement choisir de travailler à l'extérieur ou d'élever chez eux leurs enfants que lorsque la pleine autonomie sera atteinte que lorsque les femmes qui ont choisi de demeurer chez elles, revendiqueront elles-mêmes leurs droits «

- (1) Le Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu en association avec le Conseil du statut de la femme, Etude sur la condition économique de la femme québécoise, Editeurs : Gilles Beausoleil et Francine Lepage 1977
- (2) Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Information Canada 1970.
- (3) Gosselin, Danielle-Maude, Les femmes au foyer, Production du Conseil du statut de la femme, pour Carrefour 75

AGENDA GAUDET-SMET 1978

L'agenda Gaudet-Smet 1978 a recueilli tout ce qui tient aux arômes de la cuisine, parfums d'épices et de condiments, vous présente leur visage tel qu'il sort de la terre, des branches ou des feuillages, et raconte leur histoire. Chaque jour, vous y puiserez, pour la bonne odeur de l'air de votre maison et la joie de ceux qui s'y "sentent" bien.

Vous voulez cet agenda ? A \$4.00 net, cherchez-le en librairie ou commandez directement à Créations Claire-Vallée, Saint-Sylvere. Québec, GOZ 1HO.

*Parmi les arts manuels
l'art de la poterie
est l'un des plus passionnant.*



Par Pierrette Bossé et Thérèse Nadeau

photo Marcel Taillon

les produits non poreux:

Le grès: cuisson entre 1150° et 1300°, se façonne comme les terres cuites et les faïences, mais avec un soin beaucoup plus grand. Nous l'utilisons pour grosses tuyauteries, objets décoratifs, vaisselle utilitaire.

La porcelaine: cuisson entre 1300° et 1500°, utilisation : vaisselle précieuse (fine), produits de laboratoire. Sa fabrication : presque exclusivement par moulage en industrie.

L'argile brute est pleine de bulles d'air; la première chose à faire est de les chasser. Même la plus petite bulle d'air peut faire éclater pendant la cuisson, le pot que vous avez fait. L'argile n'est prête, bien préparée, que lorsqu'on peut la couper avec un fil métallique à n'importe quel endroit et qu'elle est parfaitement homogène.

Leur rôle est de diminuer la plasticité des argiles (c'est-à-dire, lorsque l'argile est trop collante, trop molle). Le sable est le dégraissant le plus commun et le moins coûteux.

Les produits non poreux sont utilisés pour la vaisselle, les objets décoratifs, les tuyauteries, les briques, etc.

- a) organisation du travail
- b) les outils
- e) le modelage
- d) le travail dans la masse



LA POTERIE POPULAIRE

La poterie est l'un des plus anciens artisanats qui remonte aux temps préhistoriques. A l'origine, les formes furent construites à la main ou avec un simple moule, puis séchées au soleil. Des couches extérieures variées furent ajoutées pour diminuer la porosité.

Avec la découverte du feu, on s'aperçut qu'en plaçant les vases d'argile sur un lit de charbons ardents, ils devenaient beaucoup moins fragiles et par suite capables de résister à la chaleur.

LA POTERIE MODERNE

Viennent ensuite des progrès importants : le tour du potier pour façonner les objets et le four pour les cuire.

Mises à part ces techniques et la recherche pour la mise au point des glaçures, les méthodes de poterie ont peu changé depuis six mille ans.

D'un autre côté, le style n'a pas cessé d'évoluer. Les pots primitifs étaient en argile grossière, impure de texture rugueuse; ils avaient parfois une décoration peinte.

Quand on a inventé remaillage, les possibilités de décoration se sont étendues. Avec la révolution industrielle la poterie a évolué dans une ligne de production.

LA POTERIE POPULAIRE

Aujourd'hui la poterie populaire locale correspond à toutes les tendances du goût contemporain. En

se servant de techniques qui reflètent leur connaissance et leur compréhension de l'histoire de la poterie, les céramistes modernes ont cherché à employer les argiles qui offrent les textures les plus intéressantes.

Une autre tendance veut qu'on recherche les pièces uniques.

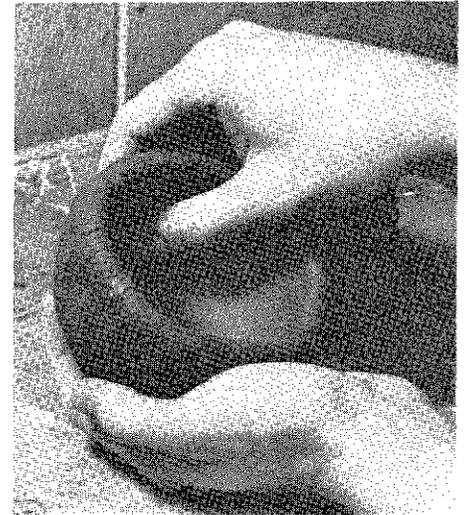
L'argile offre à l'amateur comme au professionnel le moyen de s'exprimer par les mains et grâce à un matériau peu coûteux.

Il est impossible de citer et de classer tous les produits de céramiques. Il y a quatre familles principales et ce sont : la terre cuite, la faïence, le grès, la porcelaine, et ces quatre familles se divisent en deux groupes.

les produits poreux:

La terre cuite : cuisson entre 850° et 950°, se façonne par toutes les techniques, s'appelle ainsi car la terre cuite s'emploie généralement brute. Elle s'utilise pour briques, pots à fleurs, etc.

La faïence : cuisson entre 950° — 1050°. Utilisation vaisselle, carrelage, se façonne aisément par modelage, tournage, moulage, coulage, etc., presque toujours émaillée, supporte des décors très divers.



- e) le travail au coimbin
- f) **le travail** en plaque
- g) **le moulage**
- h) le tournage

a)—L'organisation du travail : le local dans lequel on va travailler ne requiert rien de particulier. Qu'il n'y fasse pas trop chaud et sec. La terre sécherait trop vite et poserait des problèmes de manipulation et de collage.

b)—Les outils : seront un petit couteau, un filet métallique, un pinceau, plusieurs ébauchoirs, une raclette de métal, les mirettes.

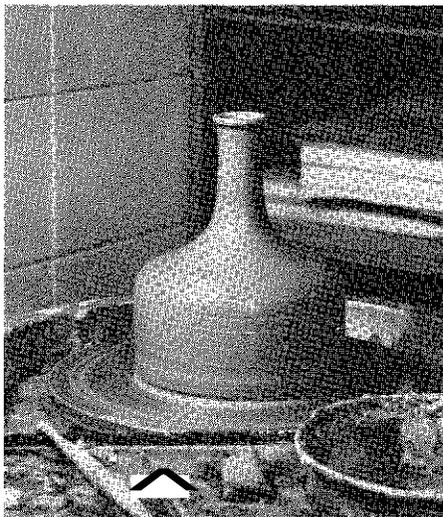
e)—Le modelage : procédé peu employé en poterie. Le modelage est surtout utilisé pour réaliser les modèles qui serviront à établir des moules, lesquels serviront à réaliser les pièces à cuire.

d)—Le travail dans la masse : ce travail consiste à creuser avec le pouce d'une main, une masse d'argile et en la faisant tourner, d'agrandir progressivement ce vide par pression sur les parois. Les bords s'amincissent et deviennent des parois de plus en plus minces. Ex : bol, coupe, vase, pichet.

e)—Le travail au coimbin : boudins roulés et superposés, montés à la main pour former un volume.

f)—Le travail en plaque : le système est simple : préparer de grandes "feuilles" de pâte par étalement au rouleau à pâtisserie.

g)—Le moulage : Il permet la reproduction de toutes les formes, en très grand nombre et avec fidélité. Il est possible, soit de se procurer des moules tout faits, soit de les faire soi-même. Les deux types de moulage les plus fréquemment employés sont l'estampage et le cou-



lage. L'estampage se pratique à partir de pâte molle; le coulage à partir de pâte liquide.

h)—Le tournage : transformation d'une boule d'argile en vase, en bol, en assiette, etc., sur un tour de potier. Après séchage, lorsque la pièce est raffermie, on complète la forme par le tournassage, opération qui consiste à exécuter des détails avec les tournassins.

Les décorations

Les méthodes de décorations abondent, mais les plus utilisées sont les glaçures, les engobes.

Les glaçures : les glaçures, en plus d'être décoratives sont surtout très utiles car elles imperméabilisent la terre en formant à sa surface une couche de verre protectrice. Les glaçures se composent de matières minérales diverses, colorées à l'aide d'oxydes. Elles peuvent être mates ou brillantes, opaques ou transparentes.

Les engobes: l'engobe est une terre que l'on applique lorsqu'elle est

encore liquide, blanche ou colorée, cet enduit n'est pas une glaçure. C'est donc une décoration d'argile posée sur de l'argile.

Les composants de l'argile et des glaçures subissent de nombreux changements chimiques pendant le cycle de cuisson, celle-ci demande donc pas mal de soin. La pièce préalablement séchée doit être déposée dans un four froid qu'on réchauffe progressivement jusqu'à ce que la température voulue soit atteinte. Il faut laisser s'écouler un temps de refroidissement équivalent au temps de cuisson avant de pouvoir sortir les pièces du four, sinon gare aux éclatements... Le feu, c'est le grand juge pour un potier •

(Réf. : Monsieur Martial Proulx
Artisanat Québécois Vol. 2
La Poterie : Coll. Manu Presse
Jolyon Hofsted)

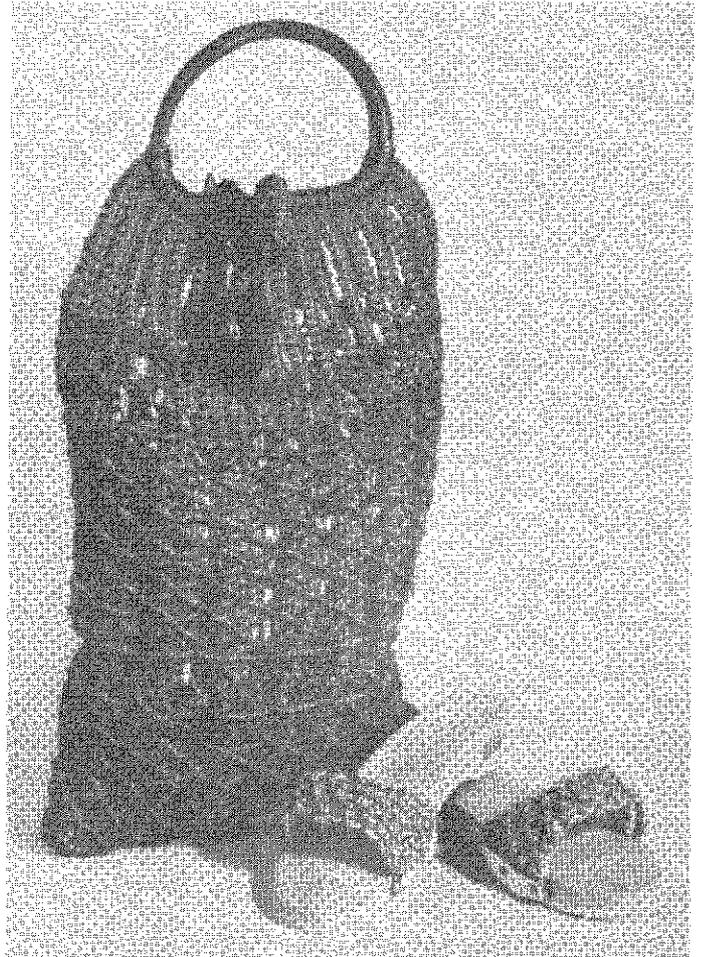
Il faut être patient, car la cuisson est longue et il faut attendre que la pièce soit bien cuite avant de la sortir du four.

Il faut être patient, car la cuisson est longue et il faut attendre que la pièce soit bien cuite avant de la sortir du four.

- 1 tasse de fécule de maïs
- 1 livre de soda à pâte
- 1 c. à table d'alun
- Un peu d'eau froide juste pour humecter
- Colorant au goût

Versez dans une casserole le soda, la fécule, l'alun et l'eau pour faire une pâte moyenne. Faire cuire sur un feu doux en brassant constamment jusqu'à l'obtention d'une boule. Retirez du feu et façonnez aussitôt que possible, colorez et laissez aller votre imagination.

Par Pierrette Bossé



LA SCIENCE DES ANCIENS

Les noeuds font partie intégrante de l'existence de l'homme et ce, depuis des millénaires. Avant l'invention de la colle, des épingles, des clous, la seule manière d'attacher deux choses était de faire un noeud.

L'origine du macramé est difficile à retracer mais on croit que les Chinois furent les premiers à se servir de noeuds d'une manière ornementale et décorative. Dans les tombeaux égyptiens les décorations étaient nouées. On peut trouver des traces de l'art de faire des noeuds dans presque tous les coins du monde. Aujourd'hui, le macramé connaît une grande popularité auprès des adeptes de cette technique.

UNE QUESTION DE CRÉATIVITÉ

Cette technique est en elle-même très simple; elle peut être effectuée à partir de n'importe quelle fibre, autant naturelle que synthétique et ne requiert aucun outil précis sinon vos mains.

Avec la maîtrise des noeuds de base, on peut faire tous les modèles de patrons et ensuite créer nos propres modèles à partir d'une gravure ou un patron donné de manière à ce qu'il reflète votre imagination.

Pour modifier un patron, il suffit de prévoir

- la longueur des cordes
- où faire la modification
- l'incorporer au patron.

Ainsi, les patrons suggérés ne vous serviront plus que d'idée de départ dans la fabrication de pièces vraiment personnelles.

Ayez confiance en vos possibilités et laissez votre imagination guider vos mains, vous en retirerez sûrement une plus grande satisfaction. Un motif ou une gravure vous tentent, faites le schéma sur papier quadrillé, le lexique des couleurs et votre patron est tracé.

Les innombrables possibilités du macramé ne peuvent être expliquées en quelques lignes puisqu'elles sont aussi vastes que l'imagination.

Pour la plage ou les emplettes ce sac sera très pratique; il est accompagné de sandales faites de même matière, le sisal.

Monter les fils sur les poignées, travailler des séries de noeuds plats (pour l'ouverture), relier et travailler tout autour (tubulaire), finir avec 2 rangs de baguettes horizontales et attacher les fils du devant et du dos ensemble en prenant un fils à la fois; couper et coller.

Pour les sandales, faire le patron sur papier, travailler de façon à suivre les contours du dessin et visser les pièces en place sur les sandales.

(Réf. : Macramé deux, par Lucetre Galipeau, Murielle Dion, Tricot Sélection Macramé.)

"Visages de Femmes" a permis à quelque soixante femmes de notre région de révéler une de ces femmes dont la vie et les oeuvres étaient demeurées obscures jusqu'à maintenant. Piquée au vif dans mes intérêts les plus profonds, ce projet m'a emballée. Quelle importance, en effet, pour nous de connaître ce que les femmes du Saguenay ont accompli pour bâtir la société actuelle ! Comme stimulant on ne fait pas mieux ! Vivant dans un milieu riche en institutions de toutes sortes, il fut relativement facile de dénicher une candidate à la gloire. Traditionnellement, les communautés religieuses ont servi de cadre idéal au déploiement des talents féminins. En étudiant la vie et la personnalité d'une religieuse qui eut une influence prépondérante sur son milieu, il m'a été permis de découvrir un puissant exemple de ténacité, de courage et d'habileté mis au service des autres. Cependant, pour vous faire une confiance, c'est avec une certaine appréhension que j'ai abordé cette recherche. Le passé est secret et ceux qui l'ont bâti également. On commet une réelle impertinence à vouloir les percer, les expliquer. En effet, dans le projet qui nous occupe, il est toujours délicat de tenter de faire ressortir les traits d'une personnalité dont on ne peut percer tous les secrets. De peur de ne pas rendre justice, on n'ose souligner ses défauts; ayant découvert ses qualités, ses oeuvres positives, on les décrit avec enthousiasme. Ceci explique

propos et confidences

Par Denise Girard-Bouchard

Une femme du Saguenay nous fait part de son expérience suite à la recherche de l'AFEAS sur "l'histoire des femmes du Québec".

peut-être pourquoi nos biographies tournent parfois au panégyrique. Il y a aussi une autre circonstance qui influence la "biographe", c'est cette espèce d'intimité qui s'établit entre elle et son personnage. Pour ma part, je l'ai ressentie très vivement. Le personnage appartient à son auteur, comme son enfant. Très riche, très pénétrant, ce sentiment envahit et demeure.

Il y aurait eu beaucoup plus à faire pour explorer toute la vie et l'oeuvre d'une personnalité comme celle que j'ai approchée. Il fallut se limiter à l'essentiel. Cela me laissa sur mon appétit. Cependant, cela avait été une révélation pour moi, de réaliser d'une façon concrète l'immense contribution féminine à l'histoire. Le projet "Vi-

sages de Femmes" a suscité chez moi une véritable explosion.

Etant déjà sensibilisée à l'histoire par des études en ce domaine, je me suis lancée dans des recherches poussées sur l'histoire des femmes au Québec. C'est une aventure passionnante qui risque de durer longtemps ! Absente des grandes synthèses historiques, l'activité féminine n'en est pas moins réelle. A travers les articles de revues et de journaux, il est intéressant de suivre, par exemple, les luttes entreprises pour conquérir le droit de vote ou pour améliorer la condition juridique féminine. Le champ d'investigation est vaste. Il peut couvrir toute l'histoire du Québec à partir du peuplement de la Nouvelle-France, en passant par la Conquête, l'intéressant dix-neuvième siècle, l'industrialisation et l'urbanisation qui nous ont conduits à un vingtième siècle dynamique. La tâche de dégager l'histoire des femmes sur la trame de l'histoire sociale et économique du Québec, en est une presque de pionnière. Depuis quelques mois, elle fut pour moi une préoccupation constante. La documentation patiemment colligée, a permis l'élaboration d'un cours sur "l'Histoire des Femmes au Québec", que la C.S.R.S. offre aux groupes intéressés. Il est plus que temps que nous les femmes, nous nous apercevions que nous avons un passé !

Bravo à l'AFEAS pour ce projet "Visages de Femmes".

des jardins



mouvement
des caisses populaires
desjardins

LA COOPÉRATION EN ACTION

desjardins:

des *caisses populaires* enracinées dans tous les milieux, autant de centres d'échanges profitables entre épargnants et emprunteurs

des *institutions* d'assurance-vie, d'assurance générale, de fiducie, de crédit industriel, d'investissement...

autant de *ressources*, résultat de l'action commune de 3.5 millions de membres, au service de chacun et de la collectivité québécoise

LA CAISSE POPULAIRE
DESJARDINS
C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Par Thérèse Nadeau

L'érable est l'orgueil de notre sol québécois. Le Québec est le plus gros producteur de sirop d'érable, environ 60% de la production totale qui s'élève en moyenne, depuis quelques années, à 50 millions de livres annuellement; 5% va pour le reste du Canada et environ 35% pour les Etats-Unis.

La saveur unique et délicate des produits de l'érable est appréciée des connaisseurs et des gourmets. Qui n'aime pas se sucrer le bec au temps des sucres ?

Sirop, sucre et beurre d'érable sont excellents à l'état nature, mais on peut aussi s'en servir en cuisine dans la préparation de plusieurs plats et boissons.

Pour celles qui auraient la nostalgie de la cabane à sucre, voici une délicieuse recette facile à faire à la maison.

Ingrédients

Environ 3 tasses de sirop d'érable

Pâte

- 1 tasse de farine
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à table de gras
- 1 pincée de sel
- Va tasse de lait
- 1 oeuf

Préparation

Tamiser les trois premiers ingrédients. A l'aide de deux couteaux ou d'un mélangeur à pâte, incorporer le gras. Ajouter le lait et l'oeuf à votre préparation et verser immédiatement dans le sirop bouillant.

Note : Il est très important d'ajouter le lait et l'oeuf à la toute dernière minute; lorsque le sirop bout on peut commencer la cuisson des grands-pères immédiatement. Laisser tomber par cuillerées dans le sirop à découvert. Retourner délicatement au milieu de la cuisson. Ne faire qu'une recette à la fois.

1. Les produits de l'Érable doivent être conservés dans un endroit frais et sec. Lorsque vous ouvrez un contenant gardez-le au réfrigérateur. Gardez le sirop dans un contenant couvert.
2. Au point de vue budgétaire, l'achat du sirop au gallon est à conseiller; mais il faut l'embouteiller dès que le gallon est ouvert. Si l'utilisation n'est pas considérable on conseille de l'acheter dans des boîtes scellées et stérilisées.
3. La tire emballée dans des boîtes scellées se conserve très bien si on a soin de la congeler immédiatement.

(Réf. : Nutriguide, mars/77)

Par Annette V. Legault

Les Editions Guerin et l'AFEAS ont lancé le livre "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles. . ." (résultat de la recherche sur l'histoire des femmes) le 31 janvier dernier.

Mme Jacqueline Demers, maître de cérémonie et membre du comité, qui a entrepris la démarche, ne pouvait cacher sa joie et son émotion. Ce fut Mme Lise Houle-Biron, coordonnatrice de la recherche, qui expliqua le processus entrepris depuis 1975 et qui voit son couronnement en 1978. La pochette couverture signée France Lavoie est significative de son titre. Les arbres représentent les hommes, les carrés les femmes et les couleurs, les différents champs d'activités où les femmes ont oeuvré.

Le livre se divise en trois parties : la première couvre les onze secteurs d'activités et ont été écrits par des personnes qualifiées dans chacun des domaines. La seconde tranche comprend les 266 fiches rapportant les éléments-clés des personnes inscrites. Enfin en dernière partie, nous trouvons la répartition de ces femmes selon les régions du Québec.

Deux des dames dont les noms apparaissent au livre avaient accepté de participer au lancement. Il s'agit de Mme Desneiges Lessard-Morin de KATEVALE et Mlle Jeanne Dionne, de MATANE. Elles ont oeuvré plus de quarante ans dans le domaine de la santé et de l'éducation. Vous en saurez un peu plus long sur elles dans la chronique "Histoire des Québécoises" dans Femmes d'Ici.



Les trois présidentes : Mmes Azilda Marchand, Dominique Goudreault, Solange Gervais.



Mme Solange Gervais remet un exemplaire du volume à Mme Desneiges Lessard-Morin, à gauche, Mme Jeanne Dionne a reçu le sien.

Par **Pauline Amesse**

On est tenté de qualifier "Les Cordes de bois" d'Antonine Maillet, de roman historique (j'entends l'histoire d'un village) tant le monde imaginaire de l'auteur se confond à la réalité des petits villages de l'époque (soit les années 30) et aussi en s'appuyant sur le fait qu'Antonine Maillet (de son dire) a puisé nombre de ses propos, dont ceux de "La Sagouine", chez ses contemporains de l'Acadie, les conteurs du pays comme on les appelle.

Ce très beau roman s'étend sur trois générations d'acadiens bien identifiés à deux clans : les gens d'en haut, les gens d'en bas; les pauvres, les nantis; les puritains, les libertins.

Je fus séduite par la Bessoune, sa mère la Piroune, les tantes Zélica et Patience (Patience, la poète et l'envoyeuse de lettres anonymes). Ces femmes, réputées "filles à matelots" et par le fait même rejetées avec toute la progéniture de la butte (appelée les Cordes de Bois) par le reste du monde comme la crasse, incarnent le mal. Le second clan tout entier est sous la tutelle de Ma-Tante-la-Veuve, le curé, Marie-Rosé (la femme du barbier) et ses sept filles.

Dans sa critique de "La Veuve Enragée", pièce de théâtre tirée de "Les Cordes de Bois", Adrien Gruslin du journal Le Devoir commentait ainsi cet oeuvre : "Les Cordes c'est le Mardi Gras; la Veuve, le carême". La justesse de cette expression m'avait frappée.

Les habitants des Cordes-de-Bois, à la vertu douteuse, nous apparaissent comme les plus humains, les plus chaleureux et les plus généreux. Ma-Tante-La-Veuve, cette grande chipie, rappellera à plusieurs la commère de chaque patelin, génératrice de chicanes et de scandales.

Tout au long du récit, j'ai senti l'ambiance des petits ports de pêche des Maritimes ou bien encore de la Gaspésie; j'y ai retrouvé cette impression de l'éphémère, et presque ressenti l'absence de romantisme chez ces habitants de la butte dont la majorité doivent leur naissance à des matelots en passage, ces pères inconnus... J'y ai presque respiré l'air salin, l'odeur de poisson.

Je dois avouer que j'avais boudé Antonine Maillet depuis La Sagouine dont la lecture m'avait été si pénible à cause du dialecte acadien. Dans ce roman-ci, le Chiac est employé parcimonieusement; on l'apprécie que mieux; ainsi utilisée, cette belle langue coiffe ce style particulier à Antonine Maillet, style plein de fraîcheur, de poésie, de pittoresque !

LES CORDES DE BOIS, roman d'Antonine Maillet.

Publié chez Leméac, 351 pages.

Par **Jacques Brochu, o.p.c.** Trois-Rivières

"Bonjour, Gertrude, devine ce qui m'arrive ?"

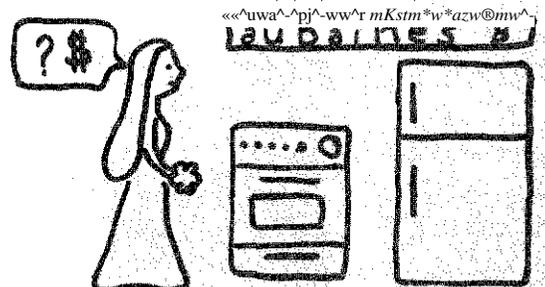
"Bien, Louise, à te voir si heureuse, je pense qu'un événement spécial est survenu mais je t'avoue qu'il m'est difficile de savoir lequel".

"Figure-toi que je marie ma fille Hélène. C'est un grand événement. Nous avons décidé de meubler leur nouvelle maison et il m'est difficile d'arrêter mon choix sur les appareils ménagers. Pourrais-tu me conseiller ?"

"Bien sûr, Louise, avec plaisir. Je lisais justement plusieurs rapports provenant de diverses associations et groupement de consommateurs; tu sais, il faut orienter ses recherches dans différentes directions pour obtenir une information la plus objective possible. D'après mes lectures, une cuisinière avec un four régulier, sans accessoire, serait un bon achat. Il faut surtout éviter les gadgets coûteux et certains fours auto-nettoyant ou à nettoyage continu qui consomment une quantité effroyable de kilowatts ou qui s'obstruent à l'usage. Il n'est pas besoin de te mentionner que la plaque de céramique ou de porcelaine qu'on retrouve sur certaines cuisinières luxueuses n'a comme avantage que sa beauté.

Le réfrigérateur, lui, semble plus facile à acheter. Une fois le choix de la dimension voulue, arrêtée, il ne reste plus qu'à magasiner en fonction de l'espace utilitaire intérieur. Plusieurs groupes de consommateurs recommandent un réfrigérateur deux portes, une au-dessus de l'autre, car ces modèles sont plus économiques à l'usage. Si tu préfères un modèle à deux portes, l'une à côté de l'autre, souviens-toi que l'air froid s'échappera par une plus grande surface que la petite porte du dessus.

Le lave-vaisselle est de plus en plus utilisé dans nos cuisines aujourd'hui. Il faut éviter les modèles les plus dispendieux avec trop de cycles, la plupart ne servent à rien ou très peu souvent. Les modèles intermédiaires semblent un bon achat. Encore là il faut magasiner et pour chaque article comparer les garanties et le service après vente : où et par qui ils sont donnés. Après tout consommer, c'est un pensez-y bien !"



Par Lise Girard-Leduc

Les 17-18-19 janvier dernier, à Montréal, se tenait une session organisée en collaboration avec le CRIPPE (Centre Régional d'Initiatives pour le progrès économique). Vingt-sept (27) membres de l'AFEAS (dont plusieurs vice-présidentes et responsables du comité des arts ménagers des fédérations) participaient activement à cette première session au niveau provincial.

L'expérience visait à amener les participantes à reconnaître les notions élémentaires à la compréhension du mécanisme économique. La session s'est déroulée en 6 séquences pendant lesquelles toutes ont pu se familiariser avec les phénomènes de relations entre la production, la mise en marché, la consommation et l'inflation.

L'évaluation a révélé que chacune avait trouvé l'expérience passionnante. De plus, des techniciens de l'émission "Consommateurs Avertis" à Radio-Canada étaient sur place pour réaliser un court reportage (l'émission devait être présentée en février).

Cette précieuse initiative fut rendue possible grâce à une aide du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Lucie Lussier, vice-présidente de l'AFEAS, a récemment été nommée membre du Conseil Consultatif sur la situation de la femme à Ottawa. Toutes nos félicitations et bonne chance !

Le Secrétariat d'Etat nous invitait, à l'automne dernier, à suggérer des noms de personnes susceptibles de recevoir une médaille commémorative du jubilé de la Reine. A date, plusieurs mem-

bres de l'AFEAS ont reçu cette médaille : Solange Gervais, Lucille Bellemare, Florence Malenfant... vous en connaissez peut-être d'autres !

~~Notre mémoire renfermant toutes les résolutions~~ 1977 a été publié en janvier. Vous pouvez vous en procurer une copie au secrétariat de votre fédération. A date, le document a été remis à plusieurs députés et ministres lors des consultations populaires effectuées à travers la province.

C'est officiel ! Notre prochain congrès général AFEAS se déroulera les 15 et 16 août à l'Université de Montréal. Pour plus de détails (réservations, programme, etc. . .) lisez attentivement notre numéro de juin !

Le gouvernement du Québec organise, en avril prochain, un sommet agro-alimentaire regroupant des représentants des intrants, des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs. C'est à titre de mouvement représentatif de ce dernier groupe que l'AFEAS a été invitée à y participer.

On attend à ce sommet environ 150 participants. Le sommet vise principalement à renforcer les liens entre les 5 groupes mentionnés, à produire un effet d'entraînement pour diversifier la production, à mieux connaître les problèmes de mise en marché et à trouver des solutions pratiques. Le gouvernement désire régler les problèmes de Pagro-alimentaire en vue d'acquiescer l'auto-suffisance.

L'AFEAS remettra aux participants de ce sommet un document traitant principalement de consommation, de la femme collaboratrice et de la dimension sociale du milieu rural.



Par Annette V. Legault

Fédération de Saint-Jean

La présidente du cercle de Saint-Robert de Longueuil, accueillait le 5 octobre dernier, les responsables du bloc-éducation des cercles du secteur de Jeannine Poulin. C'est grâce à l'initiative et au dynamisme de Jeannine si la rencontre a pu s'organiser.

Dès le début de la rencontre, la responsable de la commission urbaine, se basant sur les statistiques fournies par l'Hôtel de Ville de Longueuil, brossa un portrait des familles de leur milieu.

En ateliers, les participantes se penchèrent sur l'étude au programme : "La co-responsabilité de la famille et de l'Etat".

A l'aide d'une animatrice, chacun des groupes a cherché à établir un parallèle entre la famille d'hier et ta famille d'aujourd'hui. Sur de grandes feuilles, chaque groupe a noté les changements survenus dans la famille depuis l'après-guerre.

Dans un deuxième temps, ce fut une prise de conscience face aux changements identifiés et aussi à l'intervention de l'Etat dans les différents domaines de la vie familiale d'aujourd'hui. Pour ne citer que quelques exemples : dans le domaine de la sécurité et du revenu : assurance-chômage, la pension de vieillesse, le régime des rentes du Québec, les allocations familiales... au domaine des services sociaux et de santé : l'assurance-hospitalisation et l'assurance maladie, les cliniques, les CLSC, etc. ..

Jeannine Poulin

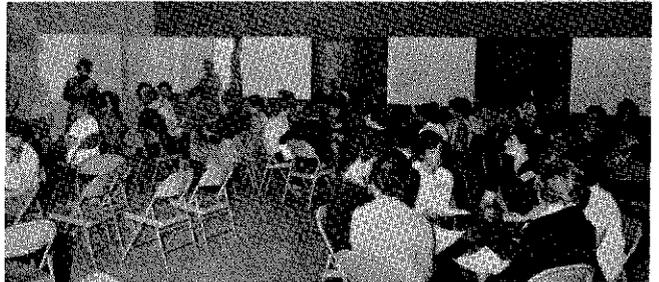
Par Annette V. Legault

Lise Boulay, pubiiciste du cercle d'Amos nous fait parvenir quelques lignes d'information, auxquelles elle joint, une page de l'annuaire téléphonique régional.

J'explique ce qui est arrivé dans ce coin de notre province. Les femmes de l'AFEAS ce sont arrêtées à la page vingt-quatre du même annuaire et elles ont sursauté. On y représente deux femmes au téléphone, les yeux ronds et la bouche bien grande alors qu'en retrait, un monsieur a le visage contorsionné par la colère et les poings élevés.

La vignette se lit comme suit : "Les lignes à postes groupés sont plus nombreuses que jamais... Soyez donc courtois, pensez aux autres; limitez vos appels à cinq minutes".

Les femmes du cercles ont porté plainte auprès du Conseil du Statut de la Femme en juin der-



Pour tout le groupe des responsables, que ce soit à l'étude, à l'action sociale, aux cours, ce n'était qu'une amorce. Encore fallait-il pousser la sensibilisation dans chacun des cercles pour approfondir les recherches, et en vue d'une action commune ou particulière selon les besoins.

Madame Jeannine Desbiens, présidente de la Fédération ainsi que la responsable de l'éducation, Madame Gisèle Paquette, participaient et encourageaient les responsables locales.

Tout le programme de l'année portant sur la famille, cette initiative est vraiment louable. Elle permet aux femmes de se rendre compte que les politiques familiales ne peuvent s'établir en dehors d'elles-mêmes.

P.S. : Merci à Bernardine Beauchamp et à Jeannine Poulin pour leur communiqué.

nier. Et voilà que grâce à cette intervention, Télébec Inc. a décidé de remplacer cette page "rétrograde, sexiste et discriminatoire". L'impression du nouvel annuaire devant paraître en décembre, les usagers ne verront plus cette page, qui les a fait sortir de leur calme, et à juste titre.

Voilà sûrement un exemple frappant d'efficacité dans l'action sociale locale et régionale. Constater un état de fait humiliant pour 50% de la population, frapper à la bonne porte pour porter plainte et voir disparaître une annonce stupide : voilà en trois temps un résultat encourageant.

Si toutes nos étions aux aguets face à cet avalanche de stéréotypes féminins, peu ou pas conformes à la réalité et si nous posions des gestes précis pour qu'ils disparaissent, la situation actuelle des femmes telle que présentée par les média se modifierait. Merci au cercle d'Amos de nous avoir fait connaître cette heureuse initiative.

Par Annette V. Legault

Bien des parents s'imaginent offrir un bon substitut du lait lorsqu'ils offrent de la crème glacée à leurs enfants. Or, il appert que certaines marques de crème glacée renferment jusqu'à 40% d'air et les normes gouvernementales encouragent ce commerce.

Pourquoi ? Parce que ces normes sont basées sur le volume et non le poids et que les exigences de la Loi des aliments et drogues se borne à spécifier ses exigences sur le pourcentage de solides, de gras de lait et de solides par gallon.

C'est donc dire qu'il y a largement place à l'utilisation de l'air en tant qu'additif.

Un litre de crème glacée devrait être l'équivalent d'un kilogramme. Or, actuellement, les poids atteints sont de 500 à 800 grammes.

En plus de l'air, on trouve dans les crèmes glacées, du sucre, des gommes végétales et autres agents épaississeurs, des colorants alimentaires et de moins en moins de lait.

Les parents seraient plus avisés de servir du yogourt au lieu de la crème glacée comme substitut du lait.

(Réf. : Le Réveil du Consommateur, novembre 1977)

On se surprend que les femmes soient les grandes championnes de la surconsommation des médicaments. Les femmes veulent se garder en santé pour leurs enfants. Or, elles sont fatiguées, angoissées et nerveuses. La publicité les incite à prendre toutes sortes de médicaments pour régler leurs malaises. Les médecins n'ont pas le temps de se pencher sur la racine des problèmes que les femmes vivent et se hâtent de prescrire des anti-dépresseurs ou des calmants. Le dernier en liste est un "stabilisateur d'humeur". Paraît-il "qu'il rend plus heureuse la femme la plus éreintée et plus douce, la plus agressive".

L'Aféas a alerté les autorités et la population en demandant que l'on cesse de neutraliser les femmes, comme celles de 3e âge qui, aux dernières nouvelles consommaient plus de six médicaments par jour dans une proportion de 50 pour cent. Dans les centres d'accueil, les vieillards consomment quotidiennement de 9 à 12 sortes de pilules. L'Aféas recommande l'interdiction de la publicité sur les médicaments et suggère que les pharmaciens fournissent les informations adéquates sur les médicaments prescrits.

(Réf. : Protégez-vous, décembre 77)

Par Françoise Jacques

Depuis huit ans déjà, je fais partie de l'AFEAS. Si j'ai adhéré à ce mouvement c'est qu'il répondait à mes aspirations. Le plein épanouissement de la femme se réalise par la découverte de son potentiel en l'aidant à se réaliser vraiment comme femme épanouie. Ceci, pour moi, est possible autant dans le travail à la maison que par la pratique d'une profession en dehors du foyer.

Malheureusement le mouvement AFEAS prend actuellement, dans la revue ou le dossier, une tangente qui me fait peur. L'influence de soi-disant mouvements de libération tel le conseil du statut de la femme, exprime trop souvent l'état de la femme généralement frustrée. Beaucoup de femmes sont heureuses de leur état, choisi par elles, pour répondre à leurs inspirations. Ce choix volontaire leur a permis de se réaliser pleinement. Voilà pourquoi je ne suis pas d'accord avec l'orientation qui se dessine dans le mouvement.

Si les membres du conseil du statut de la femme étaient bénévoles croyez-vous qu'il y en aurait autant qui militeraient activement dans cet organisme ?

La lecture de certains articles de la revue "Femmes d'ici" ou du Dossier me laisse mal à l'aise. On y sent quelque chose de constamment négatif. L'image de la femme est faussée. Pourtant beaucoup de femmes sont épanouies, efficaces, respectées, elles font des choses merveilleuses dans leur milieu. Il nous faut en parler. . . Ce n'est plus la revue constructive que j'avais hâte de recevoir ou le dossier que j'aimais consulter.

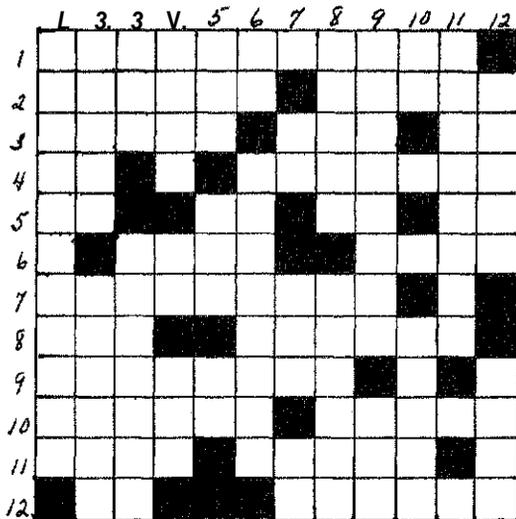
En charge du comité d'éducation, je me sens responsable vis-à-vis des membres de mon cercle. Le sujet de janvier et décembre me révolte... Ce n'est pas dans les manuels scolaires que se forme l'image de la femme mais dans son propre foyer. Si la femme sait répartir les tâches dans sa famille, sans distinction de sexe, les stéréotypes n'existent pas.

Il y a tellement de belles choses réalisées par notre mouvement : étude de la femme collaboratrice du mari, visages de femmes, etc. . . Pourquoi s'attarder à diffuser une image qui n'existe que dans la tête de quelques-unes parties en croisade.

Nous avons un trop beau mouvement, ne le laissons pas se détériorer. J'aurais trop de peine à le quitter si les orientations devenaient faussées.

N.D.L.R. Cette chronique est toujours consacrée à nos lectrices. Les opinions qui y sont exprimées sont celles de lectrices qui nous ont écrit et que nous publions afin de susciter la réflexion ou la discussion. Vous êtes toutes invitées à utiliser cet espace. Cependant, la rédaction de la revue ne s'engage pas à publier toutes les lettres car l'espace ne nous le permet pas.

Par Yvette Beaudry



HORIZONTALEMENT

1. Il y en a eu 73 au Congrès à Rimouski,
2. Réduites en menus morceaux — Déesses.
3. Divers — Meuble — Connu.
4. Bradyde — Nettoie avec un râteau.
5. Consonnes jumelles — Nég. — Art. espagnol — Demie de émie.
6. Quadrupèdes de l'ordre des ongulés. — Royaume de l'Indo-Chine.
7. A l'AFEAS on a quelquefois recours à une telle personne.
8. Rivière de l'Asie Centrale — Indigène de la Nouvelle-Zélande.
9. Ville d'Allemagne orientale.
10. Roi de Thèbes, père d'Andromaque — Donner de l'air.
11. Peu de chose — Carnassier du genre chat.
12. Police militaire sur les territoires occupés par le Reich — Noirs,

4. Organe de la vue — Notre Seigneur — Avec les fibres on en fait de la toile.
5. Général américain — Nouveau — Bouddha de Chine.
6. Usages — Rendent en peu de mois, ce qui a été dit ou écrit.
7. Note — Oiseau échassier, moins la finale — Indium.
8. Reproduit — Transformation d'un texte écrit en des groupes de signes.
9. Munir d'outils — Unité de travail.
10. Notre-Seigneur — Garnir de vitres, moins le début.
11. Temps d'examens.
12. Peurs subites — Superlatif.

VERTICALEMENT

1. Donner à nouveau de la valeur.
2. Vernis — Palmier d'Afrique.
3. Titre anglais — Asiatiques en parlant des personnes.



Par Yvonne Gauthier

Comment s'abonner à la revue ?

Vous devez donner vos nom, adresse et code postal (très important) à la secrétaire de votre cercle. Vous lui payez les \$3.50 que coûte l'abonnement. C'est votre secrétaire qui fera votre demande d'abonnement au secrétariat général. Si votre secrétaire achemine immédiatement votre demande, il pourra s'écouler un mois et demi ou deux avant que vous ne receviez votre premier numéro. Vous recevrez ensuite la revue pendant un an après votre abonnement. Ainsi si vous recevez votre première revue en mars 1978, votre abonnement dure jusqu'en mars 1979.

Date d'échéance

La date où votre abonnement se terminera est inscrite sur l'étiquette où il y a votre adresse. Vérifiez-la de temps en temps pour ne pas perdre de numéros.

Renouvellement

Vous devez renouveler votre abonnement toujours par l'entremise de votre secrétaire, au moins deux mois avant son échéance.

Abonnez-vous, nous vous promettons de belles heures de lecture.

Bienvenue à Granjby

"Une ville pas comme les autres"

Quelle aubaine!



Une journée
complète
à compter de

\$5.99

dîner
compris

Pour vos visites de groupes, l'Office du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits "sur mesure" de 1 jour ou plus. Pourquoi s'en passer ?

POUR OBTENIR NOS DÉPLIANTS

Ecrivez ou téléphonez à :

Office du Tourisme de Granny Inc.

650, rue Principale, Granby
Téléphone : (514) 372-7273°

femmes

Me lever,
Me demander pourquoi je me lève.

Faire manger les enfants,
Habiller les enfants,
Moucher les enfants,
Mettre les enfants dehors.
Répondre à la porte,
Répondre au téléphone.
Ne pas trouver de réponses à mes questions.



Consoler un enfant,
Prendre le courrier,
Rentrer le lait.
Laver le frigidaire,
Laver le plancher de la salle de bain,

Me laver de tout.
Faire ce qu'il faut faire,
Me demander pourquoi Il faut le faire.

Eplucher les patates,
Faire cuire les patates,
Jeter les épluchures,
Racheter des patates.
Regarder rire les enfants,
Regarder grandir les enfants,
Me dire que j'y suis pour quelque chose,
Me dire que je n'y suis pour rien.

Etre une femme,
Etre une mère,
Etre la femme de...
Etre la mère...
Etre la fille de...
Etre MOI
Aller travailler,
Me demander en travaillant ce qu'il y a pour souper.

Me faire dire que je suis distraite,
Me dire que je suis partout à la fois,
Me dire que je ne suis nulle part à la fois.

Avoir envie d'envoyer tout promener,
Ne rien pouvoir envoyer promener.
Me dire que je commence à comprendre,
M'enrager, crier, pleurer.
Plier le linge,
Savoir qu'en d'autres lieux vous faites la même chose,
Savoir que de plus en plus on se le dit,

Espérer

Michèle Jean